**INSTRUCTIONS AUX AUTEURS**

**Les Cahiers de l’IGRAC** est une revue annuelle de l’Interdisciplinaire Groupe de recherche sur l’Afrique Contemporaine de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l’Université Marien Ngouabi (Congo). Elle publie des articles originaux dans les différents domaines des Lettres et des Sciences humaines et sociales. Les règles pour la présentation des articles sont celles communes à la plupart des revues et grandes maisons d’édition.

Pour être recevables par l’administration de la revue, les manuscrits, doivent respecter les normes suivantes :

Volume : La taille du manuscrit doit être comprise entre 35000 à 40000 signes. Il doit être écrit en Times New Roman, taille 12 (pour le corps du texte, 10 pour les notes de bas de page et 11 pour les citations en retrait), interligne simple. Le titre de l’article (taille 12) ainsi que les sous titres (taille 12) dans le corps du texte sont présentés en gras.

L’équipe rédactionnelle de la revue soumet à une instruction par les pairs les manuscrits reçus pour publication. À partir du numéro 15, les auteurs soumettant leurs manuscrits aux Cahiers de l’IGRAC doivent respecter les normes typographiques, scientifiques et de référencement adoptées par le Comité Technique Scientifique / Lettres et Sciences Humaines du CAMES, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des Comités Consultatifs Interafricains.

Voici donc le point 3 desdites normes à l’attention des auteurs.

**« 3. Des normes Éditoriales d’une revue de lettres ou sciences humaines**

3.1. Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n’est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

3.2. La structure d’un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l’article est une contribution théorique ou résulte d’une recherche de terrain.

3.3. La structure d’un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- **Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale** : Titre, Prénom et Nom de l’auteur, Institution d’attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

**- Pour un article qui résulte d’une recherche de terrain** :Titre, Prénom et Nom de l’auteur, Institution d’attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d’un article, à l’exception de l’introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3.4. **Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets**. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d’un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l’auteur. Nom de l’Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l’auteur. Nom de l’Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d’élargir l’histoire des mathématiques de telle sorte qu’elle acquière une perspective multiculturelle et globale (…), d’accroitre le domaine des mathématiques : alors qu’elle s’est pour l’essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l’on appelle les mathématiciens(…)».

- Pour dire plus amplement ce qu’est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu’elle peut porter le développement et l’histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu’on ne s’y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l’encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l’on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l’appellation positive d’économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu’il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d’informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d’une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l’auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l’article dans la revue ou l’ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d’un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d’un ouvrage, d’un mémoire ou d’une thèse, d’un rapport, d’une revue ou d’un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d’édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l’édition (ex : 2nde éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d’auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L’Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu’est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L’homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d’une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. 4.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement,* Paris, L’Harmattan. ».

Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l’écriture des noms, les abréviations, l’usage des majuscules, etc.

Ils sont invités à envoyer directement leurs articles au rédacteur en chef : Patrice Moundza, MC, École Normale Supérieure  de Brazzaville :

Les frais d’instruction de l’article sont de 15000 FCFA (23 euros) payables au moment de l’envoi de l’article. Les auteurs dont les articles ont été acceptés doivent procéder au règlement des frais d’insertion (qui s’élèvent à 35 000 FCFA) auprès de l’agence comptable de l’IGRAC par transfert avant la parution de leurs articles dans la Revue.